



Communiqué

Réunion périodique du 24 Janvier 2011

--- Paris 25 janvier 2011 ---

1. Les évêques orthodoxes de France formulent les meilleurs vœux de paix, santé et prospérité, à leurs fidèles ainsi qu'aux chrétiens et citoyens de France, à l'occasion de la nouvelle année.

2. Les évêques tiennent à saluer l'engagement des autorités françaises suite aux événements tragiques contre les chrétiens d'Orient, à Bagdad et à Alexandrie. Plus particulièrement, ils saluent dans ce contexte, le discours du chef de l'Etat aux autorités religieuses de France, le 7 janvier dernier. Le président a su rappeler clairement les fondements de la République et les exigences de la laïcité en France. De même, sa défense des libertés de culte et de conscience au même titre que les libertés d'expression et d'opinion, constitue une perspective fondamentale pour améliorer le vécu des chrétiens d'Orient dans des sociétés respectueuses de leurs droits essentiels. Les évêques orthodoxes de France appellent les autorités et les forces vives de France à ne pas baisser la garde sur cette question. Ils proposent la mise en place d'un observatoire pour suivre de près l'évolution de la situation des chrétiens d'Orient. Au-delà du martyr de ces communautés chrétiennes, ce sont les valeurs de démocratie, de liberté, de tolérance, de respect et d'acceptation de l'autre qui sont ainsi visées et menacées par les attentats.

3. La distribution par la Commission Européenne d'un agenda illustrant plusieurs fêtes religieuses à l'exclusion des fêtes chrétiennes est profondément regrettable. Ceci est d'autant plus préoccupant qu'il s'agit d'un agenda scolaire à destination de nos enfants en Europe. Les évêques orthodoxes partagent l'indignation qui s'est exprimée en France et en Europe à l'encontre de cette absence remarquée des fêtes chrétiennes, celles d'une des religions essentielles qui est aux racines de l'histoire européenne et de son patrimoine.

4. L'AEOF a été invité par le ministère de la Solidarité et participera à la réflexion voulue par le président de la République concernant les chantiers de la "dépendance" en France. Les évêques orthodoxes saluent par ailleurs, la formation d'un Groupe parlementaire chargé d'étudier les différents aspects liés à "*la politique de prévention et de lutte contre les profanations de lieux de culte et les cimetières*". Ils souscrivent à cette approche qui présage de la volonté de traiter ce problème en profondeur. La prévention est en effet, ici, aussi importante que la sanction. Une première audition des cultes a eu lieu le 18 janvier dernier à l'Assemblée Nationale, à laquelle ont pris part Mgr Nestor (SIROTENKO) et Carol SABA, délégués par l'AEOF pour suivre les travaux de ce groupe présidé par le député Claude BODIN. Les représentants des cultes ont souligné la nécessité pour le système éducatif en France d'intégrer le "fait religieux" dans une perspective pédagogique, capable d'expliquer et de promouvoir les valeurs de respect et de tolérance, et d'apporter un regard pacifié sur le sens du "sacré" en soulignant la nécessité de respecter le "sacré" de l'autre.

5. Les évêques ont été informés des démarches, en cours, pour rétablir les retransmissions radiophoniques des Liturgies orthodoxes de la Nativité et de Pâques sur France Culture suite à la décision, regrettable, de la direction de France Culture de les supprimer sans notification préalable. Cette décision avait visé également les retransmissions des offices catholiques et protestants et a ému tous les milieux chrétiens en France et bien au-delà.

6. S'agissant des autorisations d'absence pouvant être accordées en 2011 aux agents de l'Etat pour trois fêtes importantes de l'Eglise orthodoxe en France, l'AEOF rappelle les termes de son communiqué du 28 octobre dernier. L'AEOF avait en effet demandé officiellement à l'administration concernée de

AEOF

Instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France

Siège 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris

Site : www.aeof.fr

ASSEMBLEE DES EVEQUES ORTHODOXES DE FRANCE

prévoir sur les 3 fêtes, deux fêtes que suivent les communautés orthodoxes en France selon le calendrier julien à savoir, le vendredi 7 janvier 2011 (Nativité du Christ, calendrier julien) et le mercredi 19 janvier 2011 (Baptême du Christ, calendrier julien). La circulaire qui en est sortie ne prenait pas en compte l'une de ces demandes, celle de la fête de la Nativité du Christ selon le calendrier julien, ce qui est fort regrettable et fait l'objet d'une démarche de l'Assemblée auprès de l'administration concernée.

7. Les évêques orthodoxes de France tiennent à saluer, avec beaucoup d'émotion, la mémoire d'Olivier Clément, un homme qui a tant donné à l'Eglise orthodoxe en France et qui est né au Ciel il y a deux ans. A cette occasion, un office de commémoration aura lieu à l'église Saint Parascève et Sainte Geneviève (paroisse orthodoxe roumaine de la crypte de Saint Sulpice) le 29 janvier 2011 à 14h. L'office sera suivi d'une Table ronde intitulée "Olivier Clément, un visage de l'orthodoxie", présidée par le métropolite Joseph.

8. L'AEOF a décidé de désigner le Père Serge Sollogoub, en qualité de responsable de la Commission Inter Eglise de l'Assemblée. Les 5 autres commissions de l'AEOF sont respectivement présidées par le Père Nicolas CERNOKRAK (commission théologique), le Père Nicolas LOSSKY (commission liturgique), le Père Alexis STRUVE (commission pastorale), Mr Michel SOLLOGOUB (commission Eglise & Société) et Mr Carol SABA (commission Médias & Information).

9. La concélébration de la liturgie du Dimanche de l'Orthodoxie aura lieu comme il est de tradition à la Cathédrale grecque Saint Stéphane avec la participation d'évêques membres de l'AEOF et de clercs des différents diocèses. Elle sera chantée en différentes langues par des chorales de la région parisienne. La rencontre (agapes et conférence) organisée chaque année par la Fraternité Orthodoxe (en Europe Occidentale) de la région parisienne sera accueillie cette année par la paroisse Saint Etienne de la Métropole orthodoxe grecque (Bizet).

10. La prochaine réunion de l'Assemblée est prévue le 28 février 2011 à 10h30.

Contact Presse AEOF
Carol Saba - Responsable de la Communication
Email : carol.saba@wanadoo.fr
Tel : + 33 (0) 6 20 18 46 77

AEOF

Instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France
Siège 7 rue Georges Bizet
75116 Paris